

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 30 AVRIL 2020 À 18 H
AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL GUY-DUPRÉ
599, RUE SAINT-LAURENT, LA PRAIRIE**

1. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Pierre Vocino, vice-président
Steve Ponton, secrétaire
Luc Léveillé, trésorier
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie
Stéphane Guérin, représentant JDLM
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie
Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie
Martin Lavoie, directeur service des Loisirs, ville de La Prairie

Participait aussi : Michael Lembo, directeur-adjoint génie, ville de La Prairie

IL Y A QUORUM

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et monsieur Steve Ponton agit comme secrétaire. Monsieur Tavares souhaite la bienvenue à tous. Le président souhaite la bienvenue à Michael Lembo qui remplacera Steve Ponton comme représentant municipal au sein du conseil d'administration. Il est 18h13.

2020-04-012

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 10.1 Démission d'un administrateur
- 10.2 Administrateur principal du compte bancaire

ADOPTÉE

MT ____ ML____

2020-04-013

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton

APPUYÉ PAR madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté avec la modification suivante :

Au point 1, enlever Anthony Gauthier dans les personnes présentes à cette réunion.

ADOPTÉ

5. DÉPART DE SÉBASTIEN CROUSSETTE

Le président explique le fil des événements. Le 19 avril 2020, Sébastien Croussette a informé Monsieur Tavares qu'il s'était trouvé un nouvel emploi. Cet emploi débutait le lundi 20 avril 2020. Monsieur Croussette a envoyé par courriel au président sa démission effective au 20 avril 2020. Sébastien Croussette était en mise à pied temporaire depuis le mois de mars dernier suite aux épisodes de la pandémie. Dans le contexte de la COVID-19, il a été difficile d'informer rapidement les membres du conseil de cette situation. Une attention particulière sera portée à toutes les communications aux membres du conseil d'administration.

2020-04-014

Résolution démission du directeur-gérant

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Manuel Tavares

APPUYÉ PAR monsieur Normand Chassé

Et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Sébastien Croussette en date du 20 avril 2020.

Nous souhaitons bonne chance à Monsieur Croussette dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour son travail des deux dernières années.

ADOPTÉE

6. SUIVI DU COMITÉ RH

Monsieur Pierre Vocino dresse le portrait du travail effectué par le comité depuis février dernier. Le conseil d'administration avait mandaté le comité RH pour évaluer la prestation de travail de Monsieur Croussette et lui signifier les attentes pour la prochaine année.

Monsieur Croussette a été rencontré le 17 mars dernier par le comité RH. La rencontre était en 2 parties. La première partie consistait à recevoir du directeur-gérant la proposition d'une nouvelle structure de rémunération des employés et le manuel des employés. La deuxième partie

MT ___ ML___

a été une présentation de l'auto-évaluation du directeur-gérant en lien avec les tâches décrites à son contrat de travail.

Étant donné la situation de la pandémie, nous avons mis en suspens les travaux du comité RH.

Nous avons évoqué certaines priorités à identifier dans le contexte de la pandémie (achat d'une nouvelle surfaceuse, les tâches de nos employés, les locations à l'été, etc.).

Le comité RH devait présenter ses recommandations à un CA spécial à la fin du mois d'avril. Étant donné le départ de Monsieur Croussette, nous remettrons nos recommandations à un CA ultérieur.

7. ÉTAT DE SITUATION COVID-19

Isabelle Rouleau a dressé une liste de tout ce qu'il y a à effectuer dans les prochaines semaines. Martin Lavoie retournera le courriel aux membres du conseil d'administration. Il y aurait lieu de téléphoner l'ensemble des employés pour prendre de leur nouvelle et expliquer la situation. Manuel Tavares se propose pour téléphoner les principaux employés. Isabelle pourrait faire le suivi auprès des employés étudiants. Manuel et Martin sont en contact avec Isabelle. Elle comprend bien la situation et semble rassurée pour la suite des choses.

Sébastien Croussette a demandé si nous pouvions le mettre à pied de façon temporaire en fonction de son contrat de travail. Après vérification auprès de la Ville, nous étions en droit de procéder ainsi.

2020-04-015

8. MANDAT POUR GESTION TEMPORAIRE GAVLAP

Martin Lavoie explique ce qu'il y aura à faire pour les deux prochains mois dans l'esprit d'une réouverture de l'aréna. Pour ce faire, GAVLAP aura besoin d'aide pour assurer une coordination et gestion de l'aréna et de l'organisme. Martin Lavoie présente une offre de service de Réal Travers, consultant en gestion d'installations sportives. Celui-ci a entre autres été directeur du Centre sportif Claude-Robillard.

ATTENDU QUE nous devons assurer une gestion et coordination de l'aréna et de GAVLAP;
ATTENDU QUE nous devons mettre en place une planification de réouverture en mode COVID-19;
ATTENDU QUE nous aurons à pourvoir le poste de directeur-gérant;
ATTENDU QU'il y aura des camps de jour de la Ville de La Prairie à l'aréna à l'été 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Guérin
APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé
Et résolu unanimement :

MT ___ ML___

D'OCTROYER le mandat suivant : d'assurer un suivi des opérations de l'aréna et d'accompagner le conseil d'administration dans la gestion de l'organisme et de l'aréna à **RTSCMS, Réal Travers, service-conseil en management sportif** au taux horaire de 125\$ de l'heure plus les taxes applicables.

Le mandat doit respecter les conditions, le minimum d'heures, la description se retrouvant dans l'offre de services #01-29-04-2020.

ADOPTÉ

2020-04-016

9. BANQUE D'HEURES SÉBASTIEN CROUSSETTE

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer une transition entre le départ de Sébastien Croussette et le comblement du poste de directeur-gérant;

ATTENDU QUE nous aurons à effectuer des suivis sur certains dossiers prioritaires;

ATTENDU QUE nous aurons besoin de l'expertise de monsieur Croussette pour le démarrage de l'aréna;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Paule Fontaine

APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé

Et résolu unanimement :

D'OCTROYER un montant forfaitaire de 2000\$ à **Sébastien Croussette** pour 40 heures de travail au taux de 50\$ par heure à être effectué entre le 4 mai et le 19 juin 2020.

Réal Travers assurera un suivi auprès de monsieur Croussette.

ADOPTÉ

10. DIVERS

10.1 Démission d'un administrateur

Steve Ponton dépose sa lettre de démission. Celui-ci quittera ses fonctions à la Ville de La Prairie le 1^{er} mai pour une retraite bien méritée. Monsieur Tavares accompagné des membres du conseil d'administration le remercient chaleureusement pour son implication des deux dernières années. Tous acceptent sa démission.

2020-04-017

10.2 Résolution pour administrateur du compte bancaire et 3^e signataire

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

APPUYÉ DE madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

MT ___ ML___

DE NOMMER monsieur Luc Léveillé, trésorier, à titre d'administrateur principal du compte bancaire en remplacement de Sébastien Croussette;

DE NOMMER monsieur Normand Chassé, administrateur, à titre de 3^e signataire des effets bancaires en remplacement de Sébastien Croussette.

ADOPTÉ

2020-04-018

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton

APPUYÉ DE monsieur Stéphane Guérin

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 19 h 24 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Martin Lavoie, administrateur